



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Demande de congé pour formation syndicale (décret n° 84-474 du 15 juin 1984 modifié)

académie
Besançon



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Jura

Situation du demandeur

Nom :

Prénom :

Corps :

Affectation (si TR, préciser "affectation annuelle" ou "suppléance") :

Division du 1^{er} degré

Objet de la demande

Date de la formation : du au
soit ...1..... jours

Intitulé du module de formation : Apprendre à porter secours

Centre ou institut organisateur : Unsa Education

Lieu de formation : SDIS Montmorot

Date :

Signature du demandeur :

Important : A l'issue de la formation, l'attestation de présence remise par le centre ou l'institut de formation, doit être transmise par l'agent à l'IEN.

Partie à remplir par l'IEN :

Avis de l'IEN : Favorable Défavorable

Date :

Signature de l'IEN :

Autorité compétente pour accorder les congés pour formation syndicale :

- personnels du 1^{er} degré : IA-DASEN